

MICROFICHE ETABLI A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم:

9 2 0 3 8 2

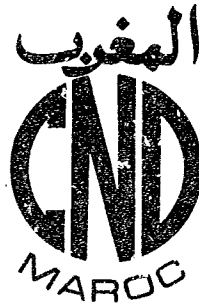
ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للوثائق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B-P 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F

1

92-0382

المركز الإسلامي
البنكي
COMMUNIQUE

LE SYSTEME DE FINANCEMENT A LONG TERME DES
EXPORTATIONS DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE
DEVELOPPEMENT

Depuis le début de ses activités en 1396 H (1976), la Banque Islamique de Développement (BID) dont le siège est à Jeddah, n'a cessé d'oeuvrer pour développer et promouvoir la coopération économique entre les pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) en mettant à leur disposition différents types de financement.

La BID s'est également préoccupée de la promotion des échanges commerciaux entre les pays membres, conformément à l'accord portant sa création. C'est ainsi qu'elle a mis en place depuis 1397 H (1977) un programme spécial de financement du commerce extérieur des pays membres (importateurs) qui met l'accent sur le financement des importations de biens ayant un impact sur le développement à court terme pour des durées variant entre 9 et 24 mois et à des conditions relativement avantageuses.

Depuis la création du programme de financement des importations et jusqu'au mois de Ramadan 1410 H (Avril 1990), la BID a approuvé 506 opérations de financement pour une valeur totale de 5.456,8 millions de dinars islamiques (soit environ 6.414,9 millions de \$ US) qui ont profité à 30 pays membres importateurs et 17 pays exportateurs.

La liste des biens éligibles au financement dans le cadre de ce programme contient plus de 30 articles, principalement des denrées comme le pétrole brut, les produits dérivés du pétrole, les biens industriels intermédiaires, les huiles végétales, le ciment, les engrais, le jute et le coton.

Pour assurer davantage de soutien aux échanges commerciaux entre les pays membres de l'OCI, deux autres programmes - le portefeuille des banques islamiques et le système de financement à long terme des exportations - sont devenus opérationnels fin 1407 H (1987). Le portefeuille finance les importations et les exportations de biens d'équipement et d'autres produits ainsi que des opérations leasing. Outre la BID qui gère ce programme en tant que Moudharib, 21 banques islamiques y participent actuellement. Les financements de ce portefeuille sont destinés essentiellement au secteur privé.

Quant au système de financement à long terme des exportations (SFALTE), il complète le programme de la banque en matière de financement des importations et représente une nouvelle dimension de sa politique visant à promouvoir et renforcer les échanges commerciaux entre les pays membres de l'OCI.

CARACTERISTIQUES DU SFALTE

a) Le programme vise à développer le volume des exportations de marchandises non conventionnelles entre les Etats membres de l'OCI.

b) Ressources

A présent, 21 pays ont contribué pour 153 millions de dinars islamiques (environ 200 millions de \$ US) au capital du SFALTE. A cela s'ajoute la contribution de la BID, soit 150 millions de DI (environ 195 millions de \$ US).

c) Opérations approuvées

Depuis sa création, vers la fin de l'année 1987 et jusqu'au mois d'Avril 1990, 58 opérations d'exportation pour une valeur totale de 87,2 millions de DI (environ 113 millions de \$ US) ont été approuvées. Ces financements ont profité à la Turquie, l'Arabie Saoudite, la Tunisie, la Malaisie, le Maroc, l'Egypte et la Jordanie. Les marchés irakien et algérien ont été les principaux marchés d'importation.

d) Fonctionnement

- Les financements sont accordés sur la base du système "Mourabaha" (participation aux bénéfices) qui consiste en l'achat au comptant de la marchandise à l'exportateur et sa revente à terme à l'importateur. Le prix de vente est assorti d'une marge bénéficiaire déterminée pour chaque opération.

Cette marge bénéficiaire s'élève à 8 % du prix d'achat des biens. Afin de la rendre compétitive, la BID a décidé d'appliquer une ristourne de 15 % sur cette marge si le prix de revente est remboursé avant ou à l'échéance prévue dans le contrat de revente. Cette ristourne ramène donc la marge bénéficiaire à 6,8 %.

- Le SFALTE peut financer jusqu'à 80 % de la valeur FOB des exportations. Les 20 % restants feront l'objet d'une autre source de financement.

- Les biens de consommation sont éligibles au financement du SFALTE pour des durées de 6 à 24 mois, les biens intermédiaires industriels pour des durées de 36 mois et les biens d'équipement pour des périodes allant jusqu'à 60 mois.

- Les produits éligibles doivent faire partie des exportations non traditionnelles du pays membre (c'est-à-dire ne dépassant pas en moyenne 20 % des exportations nationales tel que déterminé sur la base d'une moyenne cumulée sur trois ans à partir des statistiques de commerce extérieur du pays).

- Le financement accordé par ce programme concerne uniquement les exportations des produits originaires des pays membres. La marchandise à exporter est considérée comme étant d'origine locale lorsqu'elle est produite ou manufacturée dans le pays associé au programme, à partir d'intrants locaux et/ou importés auprès de l'un des Etats membres de l'OCI ; ces intrants devant représenter au minimum 40 % de la valeur globale du produit final calculée sur la base du prix FOB.

- La BID exige l'émission d'une caution par une banque agréée garantissant le remboursement du prix de vente à l'échéance. La garantie de la Compagnie Inter-Arabe de Garantie des Investissements est aussi agréée par la BID.

COMMENT BENEFCIER DES OPERATIONS DU SFALTE

Les exportateurs peuvent soumettre leur demande de financement par l'entremise de l'agence nationale de la BID dans leur pays, en utilisant des formulaires spécifiques. L'agence nationale au Maroc est la :

Banque Marocaine du Commerce Extérieur
Direction des Relations Extérieures
140, Avenue Hassan II

Casablanca (01)

Maroc

Tél. : 20 04 20 - 20 03 25 - 20 10 25

Télex : 21635 - 21708 - 22804 - 21805

Fax : 20 05 12

C O N C L U S I O N

Malgré sa courte existence (33 mois), le SFALTE a acquis un succès raisonnable dans le domaine de la promotion des exportations non traditionnelles des pays membres participants. Cependant, certains exportateurs qui ont déjà utilisé ce programme ont généralement tendance à se limiter à deux ou trois marchés d'importation parmi les Etats membres de l'OCI et font peu d'efforts pour accéder à d'autres marchés. Dans le cadre de sa politique d'une meilleure utilisation des ressources du SFALTE et pour une mobilisation plus accrue des ressources financières, la BID s'efforce de diversifier les risques de ce programme (comme facilité de financement d'exportation) en couvrant des importations sur le maximum de marchés possibles afin d'éviter de concentrer son financement sur un ou deux marchés. Cette pratique de la BID est communément suivie par d'autres banques commerciales et institutions de développement. A cette fin, la BID fixe un plafond de financement pour chaque pays importateur.

La BID voudrait saisir cette occasion pour inviter tous les exportateurs potentiels à utiliser les facilités de financement d'exportation mises à leur disposition dans le cadre du SFALTE.

69593 (S)

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D
MAROC



ISN	
NONAT A 110	
NAC A 090	92-0382
CODBI A 121	
COTRA A 122	

TYPREL A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NACAP A 143				

CODUD	
INDEX A 010	
NAME A 020	

STATUT A 150	C	D	PAYS PROD. A 160	MA	TYPE BIBL. A 171	
-----------------	---	---	------------------------	----	------------------------	--

NIVUD A 131	A	M	C	NIVSO A 132	M	C	S
----------------	---	---	---	----------------	---	---	---

INDICATEURS BIBLIOGRA- PHIQUES	REUNION	DICTIONNAIRE	DONNEES NUMERIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTES INCLUDE(S)	RESUME	NON CONVEN- TIONNEL	
A 172	K	L	N	U	W	Z	Y	E	V	R

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)	A 120 AUTEUR I P AFFIL	
	A 220 COLLEC- TIVITE AUTEUR	Banque Marocaine du Commerce Exterieur / Casablanca / MA
	A 230 TITRE UD	Communique : le systeme de financement a long terme de exportations de la Banque Islamique de developpement
	A 240 A 250	TITRES TRADUITS Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GENERIQUE (M/C/S/)	A 310 AUTEUR		
	A 320 COLLEC- TIVITE AUTEUR		
	A 330 TITRE DOCUM GENER		
	A 340	TITRE GENERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires	
	A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE	Revue D Informations AMCE	
	A 420 VOLNUM	no. 165	A 430 ISSN

NOTES D'INDEXATION

--

DATIN D 100	
DATSA D 110	
DATMI D 120	

A 540 LGEUD	FR	A 560 LANRES		
A 611 NEDET	S.M.			
A 612 VEDIT	-	A 613 CPEDI	:	- :-
A 620 DATE	Aout 1990	A 630 ANNEE	1	9:9:0
A 641 COLLP	P. 10 - 21	A 642 COLLN	Tabl.	
A 650 NODOC				
A 660 ISBN		A 670 EDITN		
A 711 REUNN				
A 712 REUNV		A 713 REUNP	:	A 714 REUND
A 720 THESE				
A 730 A 740	Brevet : utiliser le bordereau 2 : "Données complémentaires" Projet			
A 810 DISPO		A 820 NOTES		

ZONES B ET C

B 110 ISO COGEO	;	;	;	;	-	;	;	;	;	-	;	;	;	;	-	;	;	;	;
--------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

B 120 à B 170 : utiliser le Bordereau 2

B 210 - DESC:

/BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPP / , /FINANCEMENT/
/EXPORTATION /.

B 320-RESUM

[Faint handwritten text, possibly a summary or notes]

MAROC - Codes spécifiques

C 410 GEO	Maroc																		
C 420 GLG																			
C 430 HYL																			
C 440 STR																			
C 450 BOT																			
C 460 CHR	Octobre 1990																		
C 470 OFF																			
C 480 STAT																			

[Handwritten notes and stamps, including a date stamp '92-10-13']

FIN

النهاية

7

مشاهد

VUES